

AVIS AU PUBLIC
COMMUNE DE MANA

Enquête publique relative à la modification du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 002-2017 du 16 août 2017

Le maire de la Commune de Mana a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.) portant la modification des dispositions réglementaires au sein de la zone AU et plus particulièrement du sous-secteur de Couachy indicé AUB. Actuellement, le secteur de Couachy ne peut faire l'objet d'un développement urbain que dans le cadre d'un aménagement d'ensemble.

A cet effet,

Monsieur Claude Henri BERNA, demeurant au 24 avenue Léon Gontran Damas à KOUROU (97310), a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Mana du lundi 02 octobre 2017 au mardi 31 octobre 2017. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Mana pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, sauf les samedis, dimanches et jours fériés, du lundi au vendredi de 7h30 à 13h30 et les jeudis et mardis après-midi de 15h00 à 17h30.

Monsieur Claude Henri BERNA, commissaire enquêteur recevra en Mairie de 9 heures à 13 heures les jours suivants :

- Mercredi 04 octobre 2017
- Mercredi 11 octobre 2017
- Mercredi 18 octobre 2017
- Mercredi 25 octobre 2017
- Mardi 31 octobre 2017

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme est à la disposition du public en mairie de Mana ainsi qu'à la direction départementale de l'équipement et à la Préfecture.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire,

Georges PATIENT